

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2308>

# **PROCES DOMOTA : RENVOI au 06 JUILLET 2017**

- Expressions - Communiqués -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 7 juin 2017

Mis à jour le : mercredi 7 juin 2017

---

**UGTG.org**

---

Le Mercredi 31 mai, le tribunal de pointe-à-Pitre a renvoyé l'audience au 06 juillet 2017 car l'ensemble des pièces n'a pas été communiqué à la défense et notamment la fameuse vidéo qui témoignerait de la prétendue agression.

Au cours de cette journée, de nombreuses mobilisations ont été organisées dans le cadre de conflit en cours mais aussi pour dénoncer la répression anti syndicale qui frappe les militants syndicaux de Guadeloupe. Les travailleurs ont dû faire face à une violence farouche des gendarmes.

C'est ainsi qu'un de nos délégués a été sauvagement frappé par un gendarme à coup de pied et a été abandonné par les gendarmes à l'hôpital avec une rupture totale du tendon d'Achille. Il devrait être opéré dans une semaine avec plusieurs mois d'incapacité. Pour les gendarmes, ils auraient été agressés et il s'agirait là d'une opération de maintien de l'ordre classique.

En vérité, ils étaient venu pour casser, briser, faire mal et cela afin d'exterminer toutes vellétés de contestation sociale. Car il s'agit, comme en Mai 1967 où pas moins de 100 travailleurs ont été tués dans les rues de Pointe-à-Pitre à la demande du patronat, de protéger la classe des escrocs, de ceux qui ne respectent pas les lois sociales.

Le procès qui est fait au secrétaire Général de l'UGTG est un procès en sorcellerie pour tenter de criminaliser l'action syndicale et cela afin de cacher la réalité des relations sociales en Guadeloupe qui repose sur le non-respect du droit du travail, la violation du droit syndical, la remise en cause des libertés fondamentales.

Le procès du camarade Eli DOMOTA a fait l'objet d'une large mobilisation et d'une très grande solidarité tant sur le plan guadeloupéen qu'à l'échelle internationale. Ce sont des centaines de communiqués de soutien et d'interpellations adressées au Ministre français de la justice, venues d'organisations et de personnalités du monde entier.

C'est la présence des délégations d'organisations de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane, de France mais aussi de l'Association des travailleurs et des peuples de la Caraïbe et du Comité International Contre la Répression.

D'ores et déjà ; l'UGTG appelle l'ensemble de ces adhérents et militants à la mobilisation le 06 juillet prochain pour dire :

# **NON à la REPRESSION - SENDIKALIS PA KRIMINEL !!**

Vive la lutte des travailleurs et des peuples.

Vive la solidarité des Travailleurs et des Peuples

Vive la solidarité internationale !

La Secrétaire Générale Adjointe M. HUBERT M'TOUMO

Pointe-à-Pitre, le 02 Juin 2017